

<https://www.elcorreo.eu.org/Politique-de-la-crise-financiere-3-DEFONCER-LA-FINANCE-NEOLIBERALE-BANQUES-CREDIT-DETTE>

Politique de la crise financière, 3 :DEFONCER LA FINANCE NEOLIBERALE : BANQUES, CREDIT, DETTE

- Reflexiones y trabajos -
Fecha de publicación en línea: Jueves 25 de junio de 2026

Copyright © El Correo - Todos derechos reservados

Pour quoi les textes qui viennent maintenant sont-ils faits ? Pour commencer à donner « du corps » à un plan de transformation profonde des structures de la finance, à l'usage d'une gauche qui a toujours proclamé vouloir « en finir avec la finance » sans jamais avoir trop d'idées quant à la manière de le faire. En matière de finance comme de n'importe quelle question institutionnelle ou structurelle, on n'échappe pas au moment de mettre les mains dans le cambouis s'il s'agit de transformer l'état des choses. Ce qui nous fera des textes peut-être parfois un peu austères – à l'usage éventuel de qui aurait le désir, et la possibilité, de passer à l'action.

Avares et prodigues poussent de gros sac de pièces en s'injuriant mutuellement

Nous savons qu'il y aura peut-être [une opportunité historique](#). Si elle se concrétise, nous savons selon quels [principes généraux](#) la saisir. Il s'agit de dire maintenant quelles transformations y opérer, en commençant d'entrer dans le détail.

Il y a deux voies de la finance : la voie de la dette, la voie actionnariale. Telles qu'elles sont l'une et l'autre configurées en régime néolibéral, ce sont des nuisances. Elles vont être brutalement ramenées à leur fonction première : financer les agents de l'économie réelle, *sans aucune autre fioriture*. En envisageant les problèmes, à chaque fois qu'il y aura lieu, sous leur double versant : le versant des épargnants et celui des entreprises.

La banque et le crédit : le terne et l'ennuyeux

Les sophistications de la finance néolibérale ont fini par faire oublier que l'essentiel des agents désireux (ou contraints) de s'endetter le font en passant par la plus planplan des solutions de financement : le crédit bancaire. Fin 2025, [l'encours de financement des SNF](#) (Sociétés non-financières) est constitué pour les deux tiers de crédits bancaires – encore cette donnée agglomère-t-elle les SNF quelles que soient leurs tailles : il suffirait de sortir le CAC 40 ou le SBF 120 de la statistique pour avoir un tableau encore plus écrasant.

Avec le crédit bancaire, opération en son principe radicalement hétérogène aux émissions de titres sur lesquelles toutes les constructions de la finance déréglementée se sont édifiées, avec le crédit bancaire, donc, nous sommes ramenés à l'os de la finance fonctionnelle, dépouillée de tout son chamarré, de tout son folklore d'enrichissement, d'obscénité – de toute sa *forme de vie*. Car voilà bien le tour effarant du capitalisme néolibéral : il a transformé la finance en une forme de vie. Adrénaline quotidienne, intensités sans pareilles, bonus famoureux, costumes hors de prix, vins millésimés, drogues, sexe, frénésies de toutes les sortes : la finance est devenue un *monde*, dont le cinéma hollywoodien, même sous couleur de critique, n'aura pas cessé de promouvoir objectivement les charmes vénéneux. Le crédit bancaire en revanche... : une affaire de cadre moyen habillé de prêt-à-porter, à l'agence de Romorantin du Crédit Lyonnais ou de la Société Générale – pas le même trip. Dont l'utilité sociale nette est cependant immensément supérieure à celle de tous les cocaïnés des salles de marché. En 2008, lorsque la finance néolibérale, sur le point de s'écrouler totalement, s'est fait si peur – bien à tort : il y aurait Obama, il y aurait Gordon Brown, il y aurait Hollande, *et tout irait bien* –, même *The Economist* avait fini par se résoudre à l'idée qu'après toutes ces années fofolles, il était temps que le métier de banquier redevienne *dull and boring* : terne et ennuyeux. *Indeed* : c'est ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être – et qu'il doit être à nouveau.

Le terne et l'ennuyeux auront au moins des vertus de démocratie économique. Car dans l'hypothèse implicite d'une Grande crise que cette fois nous ne laisserions pas passer comme ça, il ne saurait être question, même toutes les autres structures de la finance transformées, de laisser les banques en l'état : privées, c'est-à-dire obsédées par le profit jusqu'à de possibles points de déraison. L'idéal serait que l'effondrement survienne quand le pouvoir de gauche qui correspond à l'hypothèse est en place : à ce moment-là, les banques sont à ramasser à la pelle et au petit balai, elles sont entièrement dans la main de qui les sauvera – la puissance publique en l'occurrence. Qui a le pouvoir de les rescaper à ses conditions. Ce seront les conditions d'une déprivatisation intégrale du système bancaire.

Déprivatisation ne veut pas dire, comme le penseront les idéologues à lecture rapide, nationalisation – laquelle, dans sa pratique jusqu'à présent, n'a d'ailleurs jamais été rien d'autre qu'une étatisation. Il est fort possible qu'au chaud de la crise et de l'effondrement, la réaction d'urgence doive en passer par une nationalisation (étatisation) flash, et par la constitution d'un pôle public unifié du crédit. Une nationalisation dont on fera observer au passage qu'elle ne coûtera pas grand-chose aux finances publiques, puisque les banques privées seront acquises par l'État à leur valeur liquidative, la valeur d'un actif net vraisemblablement très négatif – c'est-à-dire 0 euro.

Le pôle public du crédit ne saurait cependant être le nouvel état stationnaire du système bancaire. Il ne sera qu'une étape en attendant de faire surgir les structures institutionnelles d'une nouvelle organisation d'ensemble sous la forme d'un *système socialisé du crédit*. « Système socialisé » signifie que la souveraineté ne revient ni au capital ni à l'État, mais qu'elle appartient à des conseils ad hoc, auxquels on pourra bien trouver une autre appellation que celle, très marquée, de « conseil d'administration », mais qui en tiendront lieu néanmoins. Des conseils où figureront des représentants de toutes les parties intéressées, constitutives d'un écosystème du crédit : des banquiers professionnels bien sûr, pourquoi pas des représentants de la Banque centrale et/ou de l'État (préfet, par exemple), mais aussi des entreprises, des ménages/consommateurs intéressés aux décisions de crédit et à la manière dont elles sont prises, mais encore des associations écologistes, par exemple, ou autres, bref tous les acteurs *qui ont titre à piloter l'allocation du capital* selon un ensemble de critères *variés*, et équilibrés : financiers (quels risque ?), économiques (quelles perspectives de développement ?), sociaux (quelles nécessités de revitalisation d'un bassin d'emploi ?), environnementaux (quelles retombées problématiques ou quels avantages ?), territoriaux (quelles vertus d'aménagement ?), etc. Ceci en lieu et place de l'unique critère du profit de la banque privée.

Le système socialisé du crédit revêtira nécessairement la forme multiscalaire et fédérale, sous un principe de subsidiarité et d'autonomie maximales. Ses unités seront aussi locales qu'elles peuvent l'être puisque c'est localement que se trouvent les agents les mieux informés des nécessités locales. Il y a cependant, évidemment, des décisions d'ouvertures de crédit qui relèvent de niveaux territoriaux plus élevés parce que les projets d'investissement qui leur correspondent sont d'une ampleur plus élevée. Le système socialisé du crédit aura donc ses conseils régionaux. Il y a enfin des décisions, celles qui concernent les plus grands programmes industriels ou technologiques, c'est-à-dire les investissements les plus structurants, étagés dans les échéances les plus longues, qui ne s'envisagent pas à un échelon autre que celui de la collectivité entière, c'est-à-dire du niveau suprême d'expression de la souveraineté économique, où l'Etat tient le rôle prépondérant.

Le système socialisé du crédit aura ses biais de sélection — et ce ne seront pas ceux de la maximisation du profit, indifférente aux contenus qui réalisent la maximisation (car pour un banquier privé, financer de la production de glyphosate, des NFT (*Non Fungible Tokens*) ou les soumissionnaires de la A69, c'est idem du moment que ça maximise). À l'échelle nationale, ces biais seront par exemple le reflet de la Planification (écologique ou autre). Dans son principe, ce biais aura aussi pour charge de favoriser les structures, le plus souvent locales et de petite taille, de la démocratie productive : les sociétés coopératives. Après tout, c'est bien le moins que le système socialisé du crédit, lui-même construit selon un principe semblable, se donne pour mission d'aider à sa diffusion. Dans les multiples difficultés que rencontrent les coopératives en environnement capitaliste, il y a l'hostilité, qu'on pourrait presque dire idéologique, des institutions financières privées, dont l'accompagnement serait pourtant décisif. La présente transformation des structures de la finance passerait difficilement pour un plan de sortie du capitalisme, et

cependant elle devrait être dirigée par l'intention d'une sorte de « préparation », en favorisant systématiquement tous les lieux de la production qui décident de s'affranchir des principes capitalistes pour leur organisation, pour se rallier aux principes de la démocratie productive — aux principes de la souveraineté des producteurs. La finance est un vecteur éminemment politique. D'une politique cachée et déniée dans le capitalisme, pleinement assumée dans une perspective de gauche réelle, c'est-à-dire de transformation. Le système socialisé du crédit aura donc vocation à se faire le bras armé de la grande subduction, telle qu'elle sera réalisée notamment par la généralisation de la préemption salariale. À « projets » équivalents, ce sont les structures coopératives qui auront les financements, de préférence aux structures capitalistes classiques — et l'on verra bien au bout de combien de temps celles-ci, ayant systématiquement le désavantage dans l'accès aux financements, comprendront la nécessité de leur propre mutation.

Fermer les marchés obligataires

Le système bancaire, engagé dans son opération la plus caractéristique : le crédit, peut-il, même socialisé, prendre en charge à lui seul l'endettement de tous les agents, y compris l'État donc ? Pour une très grande part, oui. Mais pour une grande part seulement. Et le reste ? Le reste va, par le fait, à une solution « titres » : les obligations. Attention : danger. Le plus vaste des compartiments de la finance déréglementée, le plus riche d'inventions cinglées et de produits toxiques, c'est la finance obligataire — alias : les marchés de taux ; *a.k.a.* le *fixed income*, le *desk* de tous les excès.

Le *fixed income* a deux passions : fomenteur des bulles dites de « crédit » (dans un emploi à l'élastique du terme « crédit »), à l'image des subprimes ; discipliniser l'État. Par discipliniser, il faut entendre : exercer une pression financière telle qu'elle conduit à la paupérisation des services publics, et à leur démantèlement avec, au bout du chemin, la remise à la marchandisation. Les usagers souffrent, les agents de l'État souffrent — ces derniers pourtant hors de la propriété lucrative directe, néanmoins sous la férule d'une autre propriété lucrative, mais indirecte : celle du capital financier, et par la médiation de la dette. Le *fixed income*, compris synthétiquement comme *pouvoir des créanciers armé par la structure des marchés de capitaux déréglementés*, est une nuisance.

L'ultra-négociabilité spéculative en est le cœur. Il n'y a qu'un moyen de la contenir : le principe de détention, légalement formulé dans une loi de rénovation du financement de l'économie (petit plaisir de retourner à l'expéditeur son propre lexique). Comme son nom l'indique, ce principe *contraint* tout investisseur dans un titre obligataire à sa conservation *jusqu'à maturité*. C'est donc un principe qui rend les titres non-négociables, par conséquent qui supprime l'idée même de marchés obligataires.

Nous enregistrons les premières syncopes. Pour les esprits de la finance, l'idée qu'il puisse ne plus y avoir de marchés obligataires est d'une énormité, d'une sidération, à faire des attaques. On mesure sans difficulté ce qu'il leur en coûtera de se défaire d'une image de la finance qui aura été leur naturel pendant quatre décennies : il y a des marchés obligataires, il y a la loi de la gravitation universelle, c'est un peu du pareil au même. Qu'il n'y ait plus les uns, c'est à peu près comme si on leur annonçait que les corps vont désormais tomber du bas vers le haut : l'entendement fait un refus d'obstacle, les synapses partent en béchamel. Et puis le scandale, les hauts cris, les marchés sont interconnectés, ils sont *mondiaux*, « fermer les marchés obligataires » est délirant, avons-nous forcé sur les produits ? Prétendons-nous fermer des marchés qui sont mondiaux ? Ou bien ceci signifie-t-il que nous allons nous retirer unilatéralement de la circulation financière internationale ? C'est ça ? C'est aberrant, c'est insensé.

Ce sera ça. Le rapport à la circulation financière internationale, les modalités de l'insertion, ou de la désinsertion, dans cette circulation, telles sont bien les questions fondamentales auxquelles reconduit nécessairement toute idée de revenir sur les structures de la déréglementation. C'est donc une discussion à laquelle on n'échappera pas.

Pour l'heure, considérons seulement le motif le plus immédiat de suffocation tel qu'on peut l'anticiper : comme hurlements qu'il est quasiment attentatoire aux droits de l'homme et de l'investisseur d'être contraint de porter des titres risqués sans pouvoir s'en défaire selon ce que lui commande son jugement. On fera remarquer que c'est ce que font pourtant les banques, et sans broncher : ouvrir des crédits, les conserver dans leurs bilans, jusqu'à échéance. Du moins c'est que qu'elles faisaient avant qu'on invente la titrisation, innovation faite, comme son nom l'indique, pour transformer des crédits immobiliers, non cessibles et illiquides par construction, en actifs obligataires négociables, liquides, susceptibles d'être cédés aussitôt que les crédits qui leur servaient de sous-jacent venaient d'être ouverts. Hormis la création d'un lieu supplémentaire de profitabilité par l'« innovation », il s'agissait d'étendre le rayon d'action de la « machine à endetter ». C'est que la capacité des banques à émettre du crédit était limitée par de regrettables réglementations, et proportionnée à un certain multiple de leurs capitaux propres. Or la titrisation permettait, précisément, de sortir les crédits des bilans des banques sitôt qu'émis, partant de remettre les compteurs à zéro et de recommencer dans l'instant de nouvelles émissions en vue de nouvelles titrisations et de nouveaux délestages. Pour, au total, faire passer la dette des ménages de 86% du PIB en 2000 à 123% en 2008 aux États-Unis – évolution en ligne avec la cohérence générale du régime d'accumulation de dépression salariale, où l'endettement vient se substituer à la rémunération du travail pour solvabiliser la demande finale des ménages.

On sait comment l'affaire se termina : par la bulle des subprimes qui porta la titrisation à des échelles sans précédent. Avant d'éclater. L'aberration étant qu'aucune re-régulation sérieuse ne survint par après – régulation sérieuse ayant signifié de fermer pour de bon le recours à la titrisation. « *Admettons que nous renoncions à la titrisation, porter des crédits illiquides jusqu'à leur terme, c'est l'affaire des banques, et les banques sont les banques – nous autres sommes de libres investisseurs, et nous n'avons pas à être sujets aux mêmes contraintes.* » Dans la nouvelle finance, l'idée sera en principe que si – après d'ailleurs qu'on leur ait fait observer le comique de leur protestation, puisque dans le libre univers des libres investisseurs, s'est développée la pratique du *private credit*, qui consiste justement à investir dans des portefeuilles de crédits illiquides, dont la récupération pleine et entière ne se fait qu'à la maturité. Il est vrai que dans les esprits de la hurra-finance, la même contrainte prend des valeurs entièrement différentes selon qu'elle provient de l'intérieur même du système privé ou bien de la sphère politique – liberticide, ça va sans dire. La drôlerie étant donc que cette pratique du *private credit* est de celles qui auront concouru à l'effondrement financier – et vaudra à tout ce petit monde sa loi de rénovation financière. Sur les ruines qu'ils auront laissées.

On laissera donc hurler sans beaucoup plus d'attention. Pour le reste : seules les grandes entreprises, agréées par une agence de notation publique pour la qualité de leur signature, et, bien sûr, l'État, seront éligibles aux émissions obligataires. Selon une gamme standardisée d'échéances, à crans pas trop nombreux, par exemple : 1, 5, 10 ans, éventuellement un cran supplémentaire, plus long, pour l'État. Échéances auxquelles s'appliquera donc le principe de détention. Si des particuliers épargnants veulent s'y risquer, ils s'y risqueront – il s'agira vraisemblablement des plus riches. Pour les autres, les formules d'épargne proposées seront remarquablement réduites, et consisteront pour l'essentiel en livrets à encours plafonnés, à taux, capital et liquidité garantis. Les banques, par qui ces offres leurs seront proposées porteront le risque – comme c'est déjà le cas. Le plafonnement, correspondant par exemple, aux épargnes actuelles des 90 ou 95 premiers centiles, ne sera excédé que par la fraction la plus riche de la population (il faut aller très loin dans la distribution statistique pour trouver le point de décollage vertical des revenus et des patrimoines). Qu'est-ce que les 5 derniers centiles pourront bien faire de leur fortune en excès du plafonnement ? L'investissement obligataire dans ses nouvelles conditions, donc. Et sinon ? Comme d'habitude : l'investissement en actions, l'autre lieu par excellence de la cupidité spéculative.

Malheureusement, de ce côté-là également, il va y avoir du changement (...)

[Frédéric Lordon*](#) pour son blog [La pompe à phynance](#) dans [Les blogs du « Diplo »](#)

[La pompe à phynance](#). Paris, le 4 juin 2026.

Politique de la crise financière – 1 :[UNE FENETRE HISTORIQUE](#) Politique de la crise financière, 2 [DEFONCER LA FINANCE NEOLIBERALE : PRINCIPES ET METHODES](#)

***Frédéric Lordon** est un économiste qui travaille avec la philosophie, selon sa propre définition, directeur de recherche au CNRS. Il est notamment l'auteur de « *Jusqu'à quand ? Pour en finir avec les crises financières* », Raisons d'agir, octobre 2008 ; « *Conflits et pouvoirs dans les institutions du capitalisme* », Presses de Sciences Po, 2008 ; « *Et la vertu sauvera le monde* », Raisons d'agir, 2003 ; « *La politique du capital* », Odile Jacob, 2002. « *Imperium* » **Structures et affects des corps politiques**. La Fabrique, septembre 2015.

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 25 juin 2026.